

Une pétition en ligne contre la nomination de l'école

La récente nomination de l'école élémentaire George-Sand – Jules-Verne, devenue désormais Pierre-Lefèvre continue de faire polémique.

La décision du conseil municipal d'attribuer, en septembre dernier, le nom de Pierre Lefèvre à l'école élémentaire George-Sand – Jules-Verne suscite beaucoup de remous dans la commune. Pour rappel, Pierre Lefèvre a été élu pendant plus de trente ans, notamment en tant que maire, mais a aussi été longtemps directeur de cette même école.

Un groupe de citoyens, sous l'initiative de Philippe Sicot, enseignant à la retraite, a vivement réagi à cette nomination : « **Pour les valeurs de la République auxquelles je crois, l'école ne peut pas s'appeler ainsi.** » Il a entrepris de nombreuses démarches en lien avec des témoignages d'anciens élèves. « **Au vu des témoignages, avec attestation sur l'honneur, d'anciens élèves ayant subi des violences de la part de Pierre Lefèvre, nous avons saisi le tribunal administratif. L'avocat en charge de cette affaire nous a assuré qu'une issue positive était fort probable. En revanche, une décision ne sera rendue que dans dix-huit mois au mieux.** »

Plus de 200 signatures

Une pétition est actuellement en ligne sous le nom de « Notre école ne peut pas s'appeler Pierre Lefèvre » et a récolté à ce jour plus de 200 signatures, « **et une cinquantaine par écrit** », précise-t-il. Des courriers ont été également envoyés au ministère de l'Éducation nationale, à la préfecture ainsi qu'à l'Élysée.

La maire des Monts-d'Aunay, Christine Salmon, est interrogée à ce sujet. « **M. Sicot a quelques témoignages qui dénigrent Pierre Lefèvre, j'en ai beaucoup plus qui me disent le sens inverse des propos qui sont tenus**, explique-t-elle. **Jamais au grand jamais quelqu'un n'a vu l'ancien directeur lever la main sur qui que ce soit.** » Pourquoi une telle reconnaissance ? « **Il a œuvré pour sauver l'école du Plessis-Grimoult, il s'est toujours engagé en priorité pour l'école et pour les enfants. Il s'est investi toute sa vie pour sa commune, à la fois en tant qu'élu et en tant qu'enseignant. J'ai pensé qu'il**

était important de reconnaître quelqu'un de son vivant. Ils sont une dizaine à se plaindre, j'en ai entendu beaucoup plus qui me disent que j'ai bien fait. »

Une démarche judiciaire est en cours de la part de Philippe Sicot, la maire a également sollicité un avocat pour défendre cette nomination.



Un groupe de citoyens mené par Philippe Sicot (premier à gauche) s'est retrouvé devant l'école élémentaire Pierre-Lefèvre pour manifester son désaccord de cette nomination. Ouest-France